



Entre Cheikh Yérém Seck et Ndèye Aïssata Tall, le mystère est grand. Devant les policiers-enquêteurs, les deux parties ont, chacun, donné sa version des faits sur cette histoire de viol qui défraie la chronique.

L'histoire a fait couler beaucoup d'encre. Encore et encore, on se demande comment cet homme si intelligent, si cultivé, si éloquent, si, si, si... a pu se mêler à une telle histoire de mœurs. «Non, pas lui», s'alarme un de ses admirateurs qui dit boire chaque mot qui sort de la bouche du journaliste, connu pour «sa pertinence dans les débats». Ce qui fait de lui un homme «accrocheur». Accrocheur il l'était, accrocheur il reste avec cette affaire de viol qui lui vaut, aujourd'hui, sa comparution à la barre du Tribunal des flagrants délits de Dakar. A la Section de recherches de la gendarmerie, Cheikh Yérém Seck, sa supposée victime Ndèye Aïssata Tall, son père le magistrat Boubou Diouf Tall et 5 employés de l'hôtel «Madamel» où le présumé viol a eu lieu ont, tour à tour, fait face aux gendarmes-enquêteurs. Pour savoir ce qui s'est réellement passé, le 08 septembre 2012 à la chambre 09 de la résidence, un retour sur les lieux, une perquisition, des scellés et des interrogatoires serrés ont été effectués par les pandores. Un tout détaillé dans un Procès-verbal dont la lecture révèle des choses sur la relation entre le brillant journaliste et la brillante étudiante de l'Université Gaston Berger (Ugb) de Saint-Louis. Retour sur le choc sexuel de deux cracks, devenus cancrs en une matinée de samedi.

«Cheikh Yérim m'a dit qu'il m'aimait et qu'il voulait me marier»

C'est le 31 Octobre dernier que Ndèye Aïssata Tall a fait la connaissance du journaliste. Parrain de la finale de l'émission «Débattons», organisé au siège du Conseil économique et social, Cheikh Yérim a pu «via un ami» pêcher le numéro de la demoiselle de 20 ans (Elle est née le 04 juin 1992). «Excusez-moi, monsieur Cheikh Yérim Seck désire avoir votre numéro», lui aurait dit un membre de l'organisation. «A la fin de la cérémonie, il a proposé de me déposer à mon domicile, mais j'ai décliné l'offre», déclare Aïssata. Le lendemain, suite à une relance du journaliste, la fille s'incline. «Il est passé me voir sans entrer chez moi. Il s'est arrêté, sans sortir de la voiture, à dix mètres de notre maison», se souvient la fille. Le jour suivant, ils ont échangé par messages «jusqu'à 23 heures». Où la discussion est close par une «Bonne nuit» de la donzelle. Cheikh Yérim qui était à Conkry, à son retour, cherche à rencontrer la fille. «Il m'a proposé que l'on se voit à Madamel aux Almadies.» Ne voulant pas être vue dans une «résidence», Aïssata voit son ami lui dire que : «Cela appartenait à un de ses amis et qu'elle était privée. Mais je n'ai pas voulu y aller. Ne voulant pas m'afficher en public, il m'a demandé qu'on se voit chez son frère qui habiterait Ouest-Foire.» Après moult reports, le samedi 08 septembre est devenu le jour du rendez-vous crucial. Mais : «A mon réveil, j'ai vu son message.» Que dit le message ? Mystère et boule de gomme ! En tout cas, après la lecture du texto, la fille acceptera de le rejoindre, à bord d'un taxi, vers 11h, à l'auberge...Madamel.

«J'ai résisté, je lui ai dit que j'étais vierge et que je n'étais pas là pour... le sexe»

Alors qu'elle se rendait au lieu indiqué, son téléphone sonne. Au bout du fil, c'est la voix de Cheikh Yérim. «Il m'a demandé de monter directement au premier étage à la chambre 09. Cheikh Yérim était sur le lit et travaillait avec son ordinateur.» Ensemble, ils ont discuté, ont bu de l'eau et du coca. Cheikh Yérim s'est fait servir par la fille. Ensuite : «On s'est embrassé et on a flirté. Il m'a demandé de me déshabiller, j'ai refusé. Il a tenté à plusieurs reprises de me déshabiller, j'ai résisté tout en lui disant que j'étais vierge et que je n'étais pas là pour le sexe. Il s'est complètement déshabillé avant de mettre un préservatif. Ensuite, il a usé de sa force pour enlever mon slip et mon pantalon. Il m'a maintenu de force et a commencé à se frotter à moi. Comme il était plus fort que moi, je ne pouvais pas le repousser. Il m'a dit que, comme il sera mon futur mari, c'est à lui de me dé... J'ai tenté vainement de le repousser. Il m'a violemment p... J'ai crié très fort et j'ai entendu deux voix dehors, mais ils ne m'ont pas porté secours. J'ai aussi pleuré. Quand j'ai réussi à me dérober, j'ai vu que le lit était tacheté de sang. J'ai sauté du lit, ramassé mon pantalon et mon slip avant de m'enfermer dans les toilettes...J'ai pris du papier toilette pour en faire un tampon. Il avait fermé la porte tout en me disant qu'il était désolé. Quand je l'ai retrouvé, il était accroupi, pour mieux se faire entendre et sans élever la voix. Il continuait à s'excuser en disant qu'il ne l'avait pas fait exprès et me parlait de mariage, mais je lui ai dit que je n'étais pas intéressée.»

«Alors que je me frottais à elle, je l'ai p... elle ne m'a ni poussé ni demandé d'arrêter»

Visiblement touché par ce qui venait de se passer, Cheikh Yérim se muant en «excuses» disait «qu' (il) ne l'avait pas fait exprès et promettait de réparer le mal en (la) mariant». Comme si l'air de la chambre la faisait suffoquer, Aïssata s'arrachera des quatre murs après avoir «menacé de faire un scandale si jamais il n'ouvre pas». Interrogé, le prévenu parle de rapports sexuels avec consentement. «Durant l'acte sexuel, elle ne m'a ni repoussé ni demandé d'arrêter. Nous nous sommes embrassés et elle s'est déshabillée. Alors que je me frottais à elle, je l'ai p... J'ai commencé à froter et tout le monde sait que dans ce domaine, on ne peut rien contrôler.» Pour Cheikh Yérim, qui s'est déshabillé pour montrer qu'il n'avait aucune blessure, si vraiment il l'avait violée elle l'aurait griffé avec ses ongles. «Je voulais la ramener chez elle, mais elle a refusé. Je me suis rendu devant chez elle pour lui parler, mais elle refusait de prendre mes appels.» Mais les employés de l'hôtel Maïmouna Thiaw, Cheikh Lô, Ibrahima Mbengue, Mamadou Diallo et Abdoul Aziz Guèye ont tour à tour déclaré avoir entendu un cri strident provenant de la chambre...09. Le responsable de l'hébergement Cheikh Lô explique : «J'ai tapé trois fois à la porte, le sieur Seck a entrouvert la porte en se cachant derrière le battant, il avait le buste nu. Il m'a demandé ce qui se passait et je lui ai dit qu'on avait entendu un cri provenant de la chambre et lui ai demandé de laisser la fille sortir, car ses cris sonne l'alerte jusqu'en bas. Il m'a rassuré qu'il l'a laissée, qu'il voulait coucher avec la fille, mais elle a peur.» Et d'ajouter que Cheikh «vient souvent là-bas». Adja Diouma Ngala Tall, sœur de la victime a confié comment sa sœur, en larmes, lui a raconté vers 14h, le viol qu'elle a subi. Et son père, Boubou Diouf Tall, dit avoir appris la nouvelle via Aïssata et sa sœur.

ENCADRE : Le certificat médical qui parle, drap, slip, préservatif Manix...sous scellés

Après consultation, l'homme de l'art décèle les séquelles suivantes sur la fille Tall. A l'examen physique on note : «Un bon état général de la conscience, un saignement utérine avec des lésions endo-vaginales récentes d'origine traumatique, perforation hyménale.» Un tableau qui nécessite : «Une psychothérapie de soutien, antidépresseur et antiulcèreux.» Les pièces mises sous scellées sont : «Un drap de lit tacheté de sang, restant de papier hygiénique, un préservatif Manix, serviette tacheté de sang, slip de couleur rouge, morceau de papier hygiénique et compresse utilisée par Aïssata Tall.»

Titre: J-ci.net